

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 novembre 1968, demandant une liste de tous les comités, conseils et corps consultatifs institués par le gouvernement fédéral en vertu de mesures législatives, indiquant a) le nombre de réunions que chacun de ces comités, conseils et corps doit tenir tous les ans et b) le nombre de réunions que chacun d'eux a tenues au cours des trois dernières années et pour lesquelles il existe des procès-verbaux.—(*Avis de motion portant production de documents n° 32*)

---

A 10 h. 29 du soir, la Chambre ajourne à demain, à 2 heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.